

Décision unilatérale de l'employeur

2T INGENIERIE

Société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 100 euros

Siège social situé 71 Rue de l'Aïgal 81600 GAILLAC

Immatriculation 953 142 858 au RCS d'Albi.

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ L'ASSOCIÉE UNIQUE DU

10/07/2026

Le 10/07/2026, à 14 heures, 71 rue de l'Aïgal 81600 Gaillac, TELLIER Alexis
demeurant 9 Impasse Georges Brassens 31150 Gratentour.

Associé unique et seul président de la société 2T Ingénierie, a pris les décisions relatives
l'ordre du jour suivant :

- De modifier l'article 2 des statuts relatifs à l'objet social
- Une nouvelle rédaction complète de l'article 2
- Date d'effet immédiate

Cette décision remplace le procès-verbal d'assemblée puisqu'il n'y a qu'un seul associé.

L'associé unique TELLIER Alexis

Signature

